

La possibilité d'un mémoire (UE RB25)

Faire un mémoire ?

Le mémoire de M1 RB est un mémoire d'initiation à la recherche. En pratique, en tant qu'initiation, l'accent est ici mis sur la formulation d'un sujet (une question), la documentation sur ce sujet et le travail personnel d'investigation, d'enquête et de réflexion. Ce n'est donc pas simplement un dossier sur un thème ou un sujet. C'est surtout une réflexion et une enquête sur une question de recherche. En pratique, les questions pouvant être très variées, ce mémoire peut prendre des formes très variées : l'essentiel est d'apprendre à réfléchir et d'essayer d'avancer sur une question.

Le mémoire est à rendre au plus tard une semaine avant la soutenance.

Le mémoire se termine par sa soutenance. Une ou plusieurs sessions seront organisées en juin/juillet et en septembre/octobre/novembre. Les notes de mémoires sont communiquées au secrétariat, mais elles ne seront vraiment actives qu'avec le jury qui statue à la fin de la quatrième année. De ce fait, il y a une certaine souplesse vis-à-vis de la date de rendu du mémoire et de soutenance, d'où ces différentes « sessions », qui ne sont pas des sessions d'examen au sens habituel du terme.

Le mémoire compte pour valider l'UE RB25 Initiation à la recherche / Mémoire, qui vaut 6 crédits. (Pour rappel, l'UE RB46 vaut 9 crédits).

Barème d'évaluation du mémoire (noté au totale sur 20) :

- Forme, orthographe et présentation : /5
- Formulation de la question de recherche et problématisation : /5
- Argumentation et réflexion : /5
- Documentation et références : /5

Indications

Deux possibilités de forme : un mémoire écrit ou un mémoire oral

Deux possibilités de travail : un mémoire individuel ou un mémoire à deux (mémoire en duo)

Calendrier, dans tous les cas :

- Proposer votre sujet ou votre idée au coordinateur du module avant début octobre
- Fixer votre sujet définitif, ayant reçu l'accord du coordinateur, avant début novembre
- Rendre le mémoire final au moins une semaine avant la soutenance

Mémoire oral :

- Rendre un enregistrement mp3 d'une durée de 35 à 45 min. (En cas de mémoire en duo : 45 à 60 min.)
- Rendre par écrit la bibliographie, et les éventuels schémas, figures et illustrations

Mémoire écrit :

- Rendre un texte écrit de 35 à 40 p. (En cas de mémoire en duo : 45 à 70p.)
- Spécifications : police Times 12 ou Arial 10,5, interligne 1,15, paragraphes justifiés
- Bibliographie et références au cours du texte : voir plus loin pour leur présentation formelle.

Remarque sur le plagiat

- Quand on utilise le travail d'une autre personne, on doit l'indiquer, et le faire le plus précisément possible.
- Le plagiat (recopier sans citer) est un pillage, il peut entraîner une sanction lourde. Notre université met à la disposition des enseignant-e-s un logiciel de détection de plagiat.

Soutenance

Vous faites une présentation de 5 à 7 min. Cela peut-être un résumé synthétique de votre mémoire, un focus sur un aspect, une réflexion sur les perspectives qui vous sont venues à l'esprit ou une autre forme. Le responsable de l'UE vous aura lu, donc vous pouvez souligner certains points ou aller au-delà de votre mémoire, aborder ce que cela vous à apporter, vos interrogations restantes ou tout autre éléments que vous jugez intéressants.

Cette présentation ne sera pas faite sous forme de diaporama mais uniquement sous forme orale.

Cette présentation est suivie de 30 minutes de discussion et d'échange, dans un esprit à la fois constructif, sérieux et ouvert.

Sujets de mémoire et questions de recherche

L'horizon des possibles est très large. Surtout, ne vous restreignez pas ; partez de ce qui vous intéresse et de ce qui est un objet de curiosité pour vous. Si vous souhaitez faire un mémoire à deux, discutez de vos idées et de vos façons de travailler.

Idées de sujets (vous êtes libres d'en proposer beaucoup d'autres) :

- Pourquoi utiliser ou ne pas utiliser l'entretien motivationnel ?
- Pourquoi faire des jeux de rôle dans l'enseignement en santé ?
- À quoi rêve les étudiant-e-s en médecine ?
- La valorisation/dévalorisation respective des spécialités médicales
- Comment aider la personne en cas de mémoire traumatique ?
- Comment les étudiant-e-s se projettent dans leur avenir professionnel ?
- Quel est le bon usage des différentes pratiques de supervision, groupe de pairs, etc. ?
- Toucher le corps, toucher l'esprit : comment tenir compte du rapport à l'intimité ?
- Quel est l'intérêt de l'hypnose ericksonienne et des techniques travaillant sur l'attention ?
- L'accueil de la personne en cabinet dentaire / en officine de pharmacie ?
- Que faire des différentes émotions présentes dans l'activité de soin ?
- Qu'est-ce que l'obligation de continuité des soin ?
- Quels problèmes posent les différents types de « déserts médicaux » ?
- Enquête sur les différentes formes de management dans les hopitaux et les cliniques
- *Les Fossoyeurs* de V. Castanet : quelles leçons en tirer ?
- Bon usage et mauvais usage des différentes formes de « contention » ?
- Que se passe-t-il au moment de l'auscultation ?
- Une comparaison entre grippe « espagnole » et pandémie Covid-19
- Parler de sexualité et de santé sexuelle : comment font les médecins généralistes ?
- Le système de santé russe / grec / marocain / ... et ses retentissements
- Pourquoi l'Assurance maladie a-t-elle été créée ?
- Qu'apportent les stages Erasmus aux étudiants en santé ?
- Etc.

Bibliographie

- Une bibliographie figurera à la fin de votre texte, après la conclusion.
- Ne vous contentez pas d'informations trouvées sur internet ; lisez des livres et des articles, trouvez la documentation importante pour votre sujet, etc.
- Dans la bibliographie, les références bibliographiques doivent être complètes.
- Pour un livre, suivez ce format de présentation :
Nonsan-Mahl (Victoire) : *La Thèse d'université comme mégapole mentale*, La Rochelle, Éditions des Confins Stellaires, 2032.
- Pour un article :
Dupetit (Modeste) : « Quelques éléments de réflexion sur la figure du réseau d'égoût dans les romans d'anticipation en 1840-1880 », *La Revue de l'Étoile Inconnue*, n° 666, pp. 77-88.
- Pour un chapitre d'ouvrage :
Lefort (Hercule) : « Hulk : démolisseur de villes ? », pp. 34-43, in Einstein (Albert), Zweistein (Robert), Dreistein (Herbet) (dir.) : *Analyse exhaustive des villes détruites dans les œuvres de science-fiction*, La Rochelle, Éditions des Confins Stellaires, 2080.
- Pour une référence issue de La Toile (internet) : indiquer la date de consultation et le lien.

Références au cours du texte

Au cours de votre texte, pour indiquer les références bibliographiques, utilisez des Notes de bas de page, selon les modèles suivants :

- Pour un livre, suivez ce format de présentation :
Nonsan-Mahl (Victoire) : *La Thèse d'université comme mégapole mentale*, p. 8008.
- Pour un article :
Dupetit (Modeste) : « Quelques éléments de réflexion sur la figure du réseau d'égoût dans les romans d'anticipation en 1840-1880 », p. 78.
- Pour un chapitre d'ouvrage :
Lefort (Hercule) : « Hulk : démolisseur de villes ? », p. 4.
- S'il s'agit d'une référence déjà mentionnée plus tôt dans votre texte, indiquez :
Nonsan-Mahl (Victoire) : *op. cit.*, p. 1212.
Dupetit (Modeste) : *op. cit.*, p. 21.
Lefort (Hercule) : *op. cit.*, p. 9.
- Pour une référence issue de La Toile (internet) : indiquer la date de consultation et le lien.